

Aux collaborateurs et abonnés du Journal.

Ensuite de la décision prise par la Société suisse de statistique dans sa dernière réunion, à Stans, relative au Journal (voir page 391), la présente livraison de cette revue est la dernière de l'année 1913 et aussi de la série des années 1889 à aujourd'hui, série publiée par les soins du soussigné. Il fut chargé de ce travail au moment où il venait d'être appelé à la direction du Bureau fédéral de statistique. Etant, comme son prédécesseur, membre de la Commission centrale de la Société, il lui succéda dans ces deux fonctions. Il accepta la rédaction du Journal avec l'autorisation du Conseil fédéral, et la Société de statistique témoigna sa reconnaissance en cédant au Bureau de statistique les ouvrages, revues périodiques, etc., qu'elle recevait en échange du Journal. Ces ouvrages ont enrichi la bibliothèque du Bureau et seront toujours à la disposition des membres de la Société et du public en général. Pendant les vingt dernières années, un intérêt croissant s'est manifesté pour la statistique, surtout de la part des autorités cantonales, et le Journal a vu, d'année en année, s'augmenter le nombre de ses collaborateurs. — En prenant congé de ces derniers et des abonnés du Journal, nous leur exprimons nos sincères remerciements, les priant de reporter leur sympathie et leurs faveurs sur M. le prof. Dr Landmann, le nouveau rédacteur, auquel nous présentons nos meilleurs vœux et félicitations de nouvelle année.

31 décembre 1913.

Dr Guillaume.

Zur Beachtung.

Den verehrlichen Mitgliedern der Gesellschaft bringen wir zur Kenntnis, dass von der statistischen Zeitschrift noch eine Anzahl Hefte der Jahrgänge 1865 bis und mit 1913 vorhanden sind. Den Mitgliedern, welche ihre Sammlungen zu komplettieren wünschen, diene zur Nachricht, dass unsere Buchdruckerei **Stämpfli & Cie. in Bern** angewiesen worden ist, solange Vorrat, bis Ende März 1914, einzelne Hefte dieser Jahrgänge zum Preise von **Fr. 2.50 per Heft** unter Nachnahme abzugeben. Ebendasselbst können **Inhaltsverzeichnisse** 1865—1901 und 1902—1907 bezogen werden, ersteres zu **Fr. 1**, letzteres zu **50 Cts.**

Bern, 10. Januar 1914.

Direktions-Komitee
der schweiz. statistischen Gesellschaft.